

GROUPE	5	HERBICIDE
--------	---	-----------

Hyvar^{md} X-L **Herbicide et débroussaillant**

Liquide hydrosoluble pour les terrains non cultivés

USAGE COMMERCIAL

LIRE CETTE ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI

GARANTIE: Bromacil 0,24 kg/L

N° D'HOMOLOGATION: 11018 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES GARDER HORS DE LA

PORTÉE DES ENFANTS

CONTENU NET: 4 L

Renseignements sur le produit : 1-888-462-6822

AMVAC Chemical Corporation
15440 Laguna Canyon Road, Suite 100
Irvine, CA 92618

En cas de déversement, d'empoisonnement ou d'incendie, composer le numéro
1-888-462-6822 (24 heures par jour)

PRÉCAUTIONS:

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. NOCIF

OU MORTEL SI AVALÉ. COMBUSTIBLE.

IRRITANT POUR LES YEUX. PEUT IRRITER LE NEZ, LA GORGE ET LA PEAU.

Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter de respirer le brouillard de pulvérisation. Tenir à l'écart de la chaleur et des flammes nues. Se laver à fond après avoir manipulé le produit.

Ne pas épandre ce produit d'une manière qui le mettrait en contact avec des travailleurs ou d'autres personnes, soit directement, soit par dérive. Seuls des manipulateurs protégés peuvent être autorisés à pénétrer dans la zone traitée durant l'épandage.

Ne pas utiliser dans les zones résidentielles, définies comme des sites où des tiers, notamment des enfants, peuvent être exposés pendant ou après l'épandage. Cela comprend les zones autour des maisons et des bâtiments publics, les cours d'école, les parcs, les terrains de jeu ou tout autre secteur où le public, y compris les enfants, pourrait être exposé.

L'utilisation de ce produit chimique peut contaminer l'eau souterraine, particulièrement là où les sols sont perméables (p. ex. sols sablonneux) et/ou la profondeur de la nappe phréatique est faible.

Pour réduire le ruissellement du produit à partir des zones traitées jusque dans les habitats aquatiques, prendre en considération, avant le traitement, les caractéristiques et conditions du site. Les caractéristiques et conditions qui peuvent favoriser le ruissellement incluent, sans y être limitées, les fortes pluies, les pentes modérées à prononcées, les sols nus, les sols à mauvais drainage (par exemple, les sols compactés, de texture fine ou à faible teneur en matières organiques comme les sols argileux).

Éviter d'appliquer le produit quand on prévoit une pluie abondante.

On peut réduire la contamination des zones aquatiques par ruissellement en prévoyant une bande de végétation entre la zone traitée et la lisière du plan d'eau.

Pour manipuler ce produit, porter un pantalon long, une chemise à manches longues, des chaussures et des chaussettes. De plus, il faut porter des gants résistant aux produits chimiques pendant les activités de mélange, de chargement, de nettoyage ou de réparation ainsi que lors de l'emploi d'un pulvérisateur à main ou d'un pulvérisateur à dos.

Éviter d'entrer dans la zone traitée tant que le produit pulvérisé n'est pas complètement sec.

PREMIERS SOINS

CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS: Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

CONTACT AVEC LES YEUX: Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

INGESTION: Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

INHALATION: Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES: Administrer un traitement symptomatique Numéro de téléphone d'urgence: toutes les heures, 1-888-462-6822 pour les renseignements sur la santé et l'environnement.

IMPORTANT— Les arbres et autres plantes utiles peuvent être endommagés ou détruits si l'on ne respecte pas les règles suivantes :

Ne pas appliquer le produit ni vider ou rincer l'outillage sur des arbres ou d'autres plantes utiles ou à proximité ou aux endroits où leurs racines peuvent s'étendre, ou aux endroits où le produit chimique peut s'écouler ou entrer en contact avec leurs racines. Ne pas appliquer sur les pelouses, sentiers, allées, terrains de jeux ou endroits analogues. Éviter que le brouillard de pulvérisation ne soit dévié vers les plantes utiles. Ne pas contaminer les eaux domestiques. Tenir à l'écart des engrais, des insecticides, des fongicides et des semences. Éliminer toute trace de L'herbicide et débroussaillant HYVAR^{md} X-L dans l'équipement de pulvérisation immédiatement après l'usage. Rincer plusieurs fois le réservoir, la pompe, les boyaux et la rampe après avoir enlevé les buses et les tamis (pour les nettoyer à part).

BIEN REFERMER LE CONTENANT LORSQU'IL N'EST PAS UTILISÉ

Ne pas entreposer au-dessous de -17°C

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

L'herbicide et débroussaillant HYVAR^{md} X-L est un liquide hydrosoluble que l'on peut utiliser dilué dans l'eau ou tel quel pour pulvériser le terrains non cultivés. Cet herbicide à usage général supprime efficacement un grand nombre de mauvaises herbes annuelles et vivaces, et il est particulièrement utile pour supprimer les graminées vivaces. Il est aussi efficace comme débroussaillant. Les effets ne sont pas immédiats et peuvent ne pas être apparents avant que le produit chimique n'ait été transporté par l'eau jusqu'aux racines. Le degré de la suppression et la durée d'action varient selon la quantité de produit appliquée, le type de sol, l'importance des précipitations et d'autres conditions.

Une fois mélangé à l'eau, l'herbicide et débroussaillant HYVAR^{md} X-L n'est pas volatil, ni inflammable et ne corrode pas les métaux sauf l'aluminium. Il ne faut donc pas l'utiliser avec des buses en aluminium.

MODE D'EMPLOI

NE PAS épandre par voie aérienne.

Ne pas épandre sur les fossés, les têtes de puits et les approches de ponts, ni sur les sites qui avoisinent des sources d'approvisionnement en eau comme les réservoirs, les ruisseaux, les lacs et les étangs.

NE PAS épandre directement sur les habitats aquatiques (comme les lacs, les rivières, les marécages, les étangs, les fondrières des Prairies, les marais, les ruisseaux, les réservoirs et les terres humides), ni sur les habitats estuariens ou marins. Ne pas contaminer ces habitats aquatiques lors du nettoyage et du rinçage du matériel d'épandage et des contenants.

NE PAS épandre pendant les périodes de calme plat ou lorsque le vent souffle en rafales.

Zones tampons : Une zone tampon de 65 mètres est requise entre le point d'épandage direct et le côté le plus proche des habitats aquatiques sensibles situés sous le vent (comme les lacs, les rivières, les marécages, les étangs, les cuvettes des Prairies, les marais, les ruisseaux, les réservoirs et les terres humides).

Lors de l'utilisation d'un mélange en cuve, vérifier les étiquettes des autres produits du mélange et respecter la zone tampon la plus étendue (donc la plus restrictive) parmi celles des produits présents dans le mélange en cuve.

La dose d'application maximale de l'herbicide et débroussaillant HYVAR^{md} X-L à 56 L par hectare par année. Ce produit ne peut être appliqué que deux fois par année.

SUPPRESSION DES MAUVAISES HERBES:

Appliquer l'herbicide et débroussaillant HYVAR^{md} X-L immédiatement avant ou pendant la période de croissance active des mauvaises herbes. Si la végétation est dense, on obtiendra de meilleurs résultats si on l'enlève avant le traitement. Ne pas appliquer sur un sol gelé.

Avant de pulvériser le produit, étalonner l'équipement afin de déterminer la quantité d'eau nécessaire pour couvrir uniformément la surface mesurée à traiter. Mesurer la quantité appropriée de l'herbicide et débroussaillant HYVAR^{md} X-L et l'incorporer au volume d'eau requis. Une fois que l'herbicide et débroussaillant HYVAR^{md} X-L a été mélangé à fond dans le réservoir du pulvérisateur, il n'est pas nécessaire d'agiter la solution.

Utiliser un pulvérisateur motorisé à rampe fixe étalonné pour fonctionner à une vitesse et à un taux d'application constant. Si l'on se sert d'un pulvérisateur manuel à lance, appliquer au moins 1600 L de solution par hectare. Pour les petites superficies, on peut utiliser un pulvérisateur manuel à réservoir ou un arrosoir.

Pour supprimer la plupart des mauvaises herbes sur les terrains non cultivés, comme les ABORDS des VOIES FERRÉES et des AUTOROUTES, les DROITS DE PASSAGE des PIPELINES, les COURS de RÉSERVOIRS PÉTROLIERS, les PARCS À BOIS DÉBITÉS, les LIEUX D'ENTREPOSAGE et les TERRAINS INDUSTRIELS :

Appliquer 30 à 45 L de l'herbicide et débroussaillant HYVAR^{md} X-L par hectare pour supprimer les graminées annuelles et vivaces ainsi que les mauvaises herbes à feuilles larges telles que digitale, sétaire, amarante, herbe à poux, chiendent, carotte sauvage et pissenlit. Utiliser les doses les plus fortes sur les sols riches en matières organiques (5 % ou plus) ou sur les sols argileux dans l'Est du Canada.

Réapplication – Si nécessaire, appliquer 17 à 22 L de l'herbicide et débroussaillant HYVAR^{md} X-L par ha si des mauvaises herbes et des graminées tels que: luzerne, pâturin, chardon, molène, ou aster, réapparaissent aux endroits où les mauvaises herbes ont été supprimées.

Petites superficies – Calculer 450 mL pour 100 m² ou 45 mL pour 10 m². Appliquer dans une quantité d'eau suffisante pour couvrir complètement les mauvaises herbes visées.

SUPPRESSION DES BROUSSAILLES:

On peut utiliser l'herbicide et débroussaillant HYVAR^{md} X-L pour supprimer les espèces ligneuses indésirables le long des lignes de transport (d'électricité et autres), les aéroports, les emplacements réservés aux télécommunications, les aires d'entreposage et autres terrains non cultivés tels que les abords des bâtiments de ferme et des clôtures qui ne sont pas à proximité immédiate des terres cultivées ou des arbres et arbustes utiles. Il faut parfois attendre un an avant que les broussailles soient définitivement supprimées.

Appliquer l'herbicide au printemps ou en été, en grille ou de façon localisée, à la base des plantes.

REMARQUE: Pour supprimer efficacement les broussailles et éviter d'endommager la végétation désirable, ne pas traiter les broussailles qui sont dans l'eau; ne pas utiliser le produit dans les fossés d'irrigation ni sur les emprises ou à d'autres endroits où du bois d'œuvre marchand ou d'autres arbres ou arbustes utiles sont situés dans le voisinage immédiat de la superficie traitée.

Cet herbicide est censé supprimer les espèces suivantes : aulne, érable, peuplier faux-tremble, frêne, vinaigrier, peuplier baumier, chêne, cerisier, orme, tilleul, cenellier (aubépine), saule, bouleau, épinette, cornouiller, pruche et pin.

Traitement localisé sans dilution – Appliquer l'herbicide et débroussaillant HYVAR^{md} X-L sans le diluer avec une lance d'arrosage manuelle à débit précis; cet appareil émet un jet fin d'un volume prédéterminé

du produit lorsqu'on presse la détente. Appliquer une dose de 8 mL directement à la base des plantes (région du collet) qui mesurent jusqu'à 1 m de hauteur; 2 doses, une de chaque côté, pour les plantes qui mesurent jusqu'à 2 m de hauteur; 3 doses autour des plantes de 3 m et 4 ou 5 doses autour de celles qui sont plus grandes. Dans le cas du frêne, il peut être nécessaire d'appliquer une dose de 8 mL de surplus.

Traitement en grille sans dilution – Pour les grandes superficies exigeant un débroussaillage non sélectif, appliquer des doses de 8 mL suivant une grille de 1 à 1,2 m.

Traitement localisé ou en grille avec dilution – Mélanger 1 L de l'herbicide et débroussaillant HYVAR X-L à 5 L d'eau. À l'aide d'un pulvérisateur à dos ou à grand volume, appliquer de la façon décrite ci-dessus, mais en utilisant des doses de 55 mL au lieu de 8 mL.

REMARQUE: L'herbicide et débroussaillant HYVAR^{md} X-L est une substance combustible. Pendant l'application du produit non dilué, ne pas fumer et se tenir loin de la chaleur et des flammes nues.

RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE:

Aux fins de la gestion de la résistance, l'herbicide et débroussaillant HYVAR^{md} X-L fait partie du groupe 5. Toute population de mauvaises herbes peut renfermer ou former des plantes naturellement résistantes à l'herbicide et débroussaillant HYVAR^{md} X-L et à d'autres herbicides du groupe 5. Les biotypes résistants peuvent finir par prédominer au sein de la population si ces herbicides sont utilisés de façon répétée dans un même champ. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition de la résistance aux herbicides:

- S'il y a lieu, utiliser l'herbicide et débroussaillant HYVAR^{md} X-L ou les herbicides du même groupe 5 en alternance avec des herbicides appartenant à d'autres groupes et qui suppriment les mêmes mauvaises herbes au champ, et ce, au cours d'une seule saison de croissance (applications séquentielles) ou entre les saisons de croissance.
- Utiliser des mélanges en cuve contenant des herbicides d'un groupe différent, si cet emploi est permis. Le composé du mélange le moins susceptible de créer une résistance devrait supprimer la ou les mauvaises herbes ciblées aussi efficacement que le composé du mélange le plus susceptible de créer une résistance.
- Utiliser les herbicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée contre les mauvaises herbes qui privilégie le dépistage, la consultation de données antérieures sur l'utilisation de pesticides et la rotation des cultures, et qui permet l'intégration des techniques de labour (ou d'autres méthodes mécaniques de lutte), des pratiques culturales (par exemple, augmentation de la densité des semis, application d'engrais au moment propice et au moyen d'une méthode précise pour favoriser la croissance de la culture plutôt que celle des mauvaises herbes) ou biologiques (recours à des cultures ou à des variétés de végétaux qui entrent en compétition avec les mauvaises herbes) et d'autres pratiques de lutte.
- Après l'application d'herbicides, surveiller les populations de mauvaises herbes traitées pour y déceler les signes de l'acquisition d'une résistance (par exemple, une seule des espèces de mauvaises herbes indiquées sur l'étiquette n'a pas été supprimée). En présence de signes attestant une résistance potentielle, empêcher la production des graines de mauvaises herbes sur le site touché en utilisant éventuellement un autre herbicide appartenant à un groupe différent.
- Faire analyser les graines de mauvaises herbes potentiellement résistantes par un laboratoire qualifié afin de confirmer leur résistance et d'opter pour un autre herbicide.
- Communiquer avec les spécialistes ou les conseillers agricoles certifiés de la région pour obtenir des recommandations sur une culture ou un biotype de mauvaise herbe précis relativement à la gestion de la résistance aux pesticides et à la lutte intégrée contre les mauvaises herbes.
- Pour obtenir davantage d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, s'adresser au représentant Bayer de votre région, ou appeler Bayer CropScience Inc au numéro sans frais 1-888-283-6847.

ENTREPOSAGE: Entreposer le produit dans son contenant d'origine, à l'écart des autres pesticides, des engrais ou de la nourriture pour les humains ou les animaux. Ne pas utiliser ni entreposer dans une maison ou aux alentours. Tenir le contenant fermé.

ÉLIMINATION:

1. Vider à fond le contenant de son produit dans l'applicateur.
2. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale.
3. Rendre le contenant inutilisable.
4. Éliminer le contenant vide conformément à la réglementation provinciale.
5. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

AVIS À L'UTILISATEUR:

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.